

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

## 1. ENGAGEMENTS

Le nombre d'équipes qualifiées au Championnat National UFOLEP est défini selon l'importance de l'activité pétanque dans chaque département. Un tableau des quotas prévisionnels de participation tenant compte de cet impératif sera transmis aux commissions départementales à qui il appartient de répartir et définir le nombre de qualifiés par catégorie en tenant compte des particularités (exemple: nombre d'équipes engagées dans les championnats).

Les délégués départementaux UFOLEP ne transmettront à la CNS, dans les délais prévus, que les listes des participants remplissant les conditions requises.

La CNS examinera les demandes de dérogation motivées, en particulier pour les départements où l'UFOLEP essaie d'implanter la pétanque. (Questionnaire de la CNS au Contact) de mai - juin.

**Les engagements 2016 se feront par internet entre le 8 juin et 17 juin 2016 (délai impératif sous peine de non qualification).**

### ATTENTION

"Est classé en Double Appartenance, **tout joueur titulaire** d'une licence FFPJP au cours de la saison sportive UFOLEP soit entre le 01 septembre 2015 et le 01 juillet 2016."

**Un contrôle sera effectué et les équipes fautives se verront interdire la participation au national 2016.**

## 2. QUALIFICATIONS

Pour pouvoir participer au Championnat National<sup>1</sup>, chaque joueur doit avoir participé, dans son département et/ou sa région, à :

- ✓ A un minimum 4 épreuves prévues au calendrier départemental UFOLEP (c'est. à dire organisées par la CTSDP ou Comité départemental)
- ✓ et/ou au Championnat Départemental UFOLEP et/ou interdépartemental, régional, interrégional (avant le 9 juin)

Les résultats sont à transmettre au responsable désigné de la CNS par E-mail :

[jeanpierre.fontaine49@sfr.fr](mailto:jeanpierre.fontaine49@sfr.fr)

De la transmission de ces résultats dépend la qualification.

### Les catégories

Pour toutes les triplettes adultes, **les 3 joueurs** doivent être obligatoirement **licenciés dans la même association.**

❖ **Triplettes adultes** (17 ans et +) masculines, féminines ou mixtes **strictement UFOLEP (de la même association)**

❖ **Triplettes adultes** (17 ans et +) masculines, féminines ou mixtes à **double appartenance (de la même association)**. Attention ! Un seul joueur en double appartenance qualifie la triplette dans cette catégorie.

❖ **Triplettes jeunes** (11 à 16 ans) masculines, féminines ou mixtes simple UFOLEP ou double appartenance. (**Joueurs du même département**) Voir fin du document pour les âges requis.

<sup>1</sup> Les particularités sont précisées dans le règlement départemental

- ❖ **Doublettes Féminines** simple UFOLEP ou double appartenance. (Joueuses du même département)
- ❖ **Sextettes mixtes** composées par deux triplettes mixtes simple UFOLEP ou double appartenance ou encore par une triplète mixte simple UFOLEP associée à une triplète double appartenance.  
**Attention la sextette devra être composé au minimum d'un(e) jeune. (11/16 ans)**

Une sextette mixte peut aussi être composée par des joueurs et joueuses d'associations différentes mais du même département.

Les triplettes mixtes formant les sextettes sont obligatoirement formées chacune de :

- Un masculin + une Féminine + un(e) jeune (11 à 16 ans) ou une féminine avec obligation de prévoir un(e) adulte pour assurer la responsabilité de l'équipe dans le cas de 2 triplettes avec jeune.

- ❖ **Triplettes Vétérans 55 ans et plus** simple UFOLEP ou double appartenance  
(Joueurs du même département)

- ❖ **Doublettes Mixtes** composées d'un masculin et d'une féminine tous deux adultes (17 ans et +) de la même association.

**Remarque :** Le surclassement individuel est autorisé sous réserve de présentation d'un certificat médical. Dans le cas de surclassement d'un joueur, son équipe est classée dans la catégorie du joueur le plus âgé.

**Les jeunes 11/13 ans aucun surclassement n'est autorisé.**

### 3. DEROULEMENT

**A. Le vendredi soir :** Tirage au sort public des rencontres dans les différentes catégories présidé par un membre de la CNS. **En 2016 le tirage au sort sera effectué par informatique.**

Poules de 4 complétées s'il y a lieu de poules de 3. Les équipes d'un même département ne peuvent se rencontrer en poule.

**B. Le samedi :** En cas de forfait de dernière minute dans une poule de 3, tirage au sort complémentaire pour redéfinir un tableau composé uniquement de poules de 4 et/ou 3.

- **Les parties de poules se jouent en 11 points. Deux parties prévues avec partie de barrage si nécessaire,** puis tours éliminatoires avec parties en 13 points dans le concours Général pour les deux premiers de chaque poule et dans le concours Consolante pour les 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> de poules.

Dans la mesure du possible, tous les éliminatoires devront être terminés au moins jusqu'aux 1/4 de finales le samedi après-midi.

Pour les sextettes- Mixtes: concours par élimination directe avec rattrapage des perdants dans des concours annexes. (Les sextettes-mixtes d'un même département ne peuvent se rencontrer au cours des deux premiers tours sauf impossibilité.)

**C. Le dimanche:** le matin : suite des éliminatoires (1/4 et 1/2), l'après-midi : fin des 1/2 finales et finales.

**Nota :** **Afin de respecter les horaires de programmation des compétitions nationales, sur décision de la CNS, les parties pourront être jouées en temps limité. Ces décisions pourront être prises à tout moment de la compétition.**

**Arbitrage :** Les arbitres nationaux exerceront sous le contrôle de la CNS qui tranchera en dernier ressort.

#### 4. RECOMPENSES cf. dispositions générales communes

- Les concours **GÉNÉRAL** de la catégorie **Triplettes adultes, triplète vétérans** UFOLEP, avec titre de Champion National UFOLEP, sont dotés de la coupe **Julien GARIBALDI**.
- Le concours **GÉNÉRAL** de la catégorie **Triplettes Jeunes 11-16 ans, doublette féminines et mixtes** UFOLEP, avec titre de Champion National UFOLEP, seront dotés de la coupe **Roger GALLIER**.
- Les concours **GÉNÉRAL** de la catégorie **Sextettes Mixtes** UFOLEP, avec titre de Champion National UFOLEP, est doté de la coupe **Gérard MALLET**.

### RÈGLES SPÉCIFIQUES A L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP

Ce règlement, spécifique aux rencontres organisées annuellement au cours des Championnats Nationaux UFOLEP, est applicable de droit. Les arbitres nationaux sont tenus de le faire respecter.

Il comprend trois parties bien distinctes:

- une partie relative à l'organisation et au déroulement de ce Championnat,
- une partie apportant quelques précisions d'ordre technique,
- une partie concernant le Challenge de l'Amitié.

## 1. ORGANISATION – DÉROULEMENT

### ❖ ORGANISATION

**VERIFICATION DES LICENCES:** Toutes les licences seront vérifiées lors de l'engagement des équipes sur la plateforme nationale (entre le 8 juin et 17 juin 2016).

Les modifications de dernière minute pourront être prises en compte, si elles sont justifiées, le vendredi de 16H à 21H avant le tirage au sort des parties de poules. Pour cela, le responsable de la délégation devra présenter les licences des remplaçants.

**LE CHALLENGE DE L'AMITIE:** Les inscriptions se feront le dimanche matin de 8H à 9H.

Trois catégories :

- ✓ Amitié Adultes
- ✓ Amitié mixtes
- ✓ Amitié jeunes

Les concours du challenge de l'amitié se déroulent en 11 points, élimination directe. Les parties débutent à 9H30.

**DOSSARDS:** Chaque équipe reçoit un petit dossard sur lequel figurent son numéro, sa catégorie et sa composition. Ce dossard doit être porté visiblement par le capitaine de l'équipe.

**IDENTITE:** Chaque joueur doit porter visiblement sa licence glissée dans un badge.

### NUMÉROTAGE

Catégorie ADULTES UFOLEP = **ADU/SU** ..... à partir de **001**  
Catégorie ADULTES DOUBLE APPARTENANCE = **ADU/DA**..... à partir de **201**  
Catégorie JEUNES (UFOLEP ET DA) = **JEUNE** ..... à partir de **301**  
Catégorie SEXTETTES MIXTES = **SM** ..... à partir de **401**  
Catégorie FÉMININES (UFOLEP et DA) = **DF** ..... à partir de **501**  
Catégorie VÉTÉRANS 55 ans et plus (UFOLEP et DA) = **VT** ..... à partir de **601**  
Catégorie DOUBLETTES MIXTES (UFOLEP ET DA) = **DM** ..... à partir de **701**

**TIRAGE AU SORT:** Il est effectué par les membres de la Commission Nationale Sportive et les responsables du Département organisateur, le Vendredi soir, en présence des arbitres. **En 2016 il sera fait par ordinateur.** Deux équipes d'un même département ne peuvent se rencontrer avant les 1/8 de finale en catégorie Adultes et avant les 1/4 en catégories jeunes, féminines et sextettes mixtes, sauf impossibilité. Un tirage au sort est effectué par l'ordinateur après chaque tour pour les concours généraux. La descente est automatique pour les concours complémentaires.

#### ❖ DÉROULEMENT DES CONCOURS

### Catégories ADULTES UFOLEP, DOUBLE APPARTENANCE et VETERANS

**Les poules:** Le tirage au sort détermine un tableau constitué de poules de 4, complétées s'il y a lieu de poules de 3. Les poules se jouent en deux parties et un barrage si nécessaire. Dans le cas d'une poule de trois, l'équipe exempte a partie gagnée.

**Les parties de poules se jouent en 11 points.**

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le Critérium, dénommé aussi concours Général. Les 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> de chaque poule rejoignent le concours complémentaire.

#### Le Critérium ou concours Général

- les 1/32, 1/16, 1/8 **se jouent le samedi**
- les perdants du 1<sup>er</sup> tour (cadrage) et 2<sup>è</sup> tour sont repêchés au Complémentaire.
- les 1/4 et 1/2 **se jouent le Dimanche matin**
- **La FINALE se joue le Dimanche après-midi.**

**Le concours Complémentaire:** Réservé aux 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> des poules.

- les 1/32, 1/16, 1/8 **se jouent le samedi**
- les 1/4 et 1/2 se jouent **le Dimanche matin**
- **La FINALE se joue le Dimanche après-midi.**

**ATTENTION ! En catégorie Vétérans, les adultes hommes ou femmes doivent avoir 55 ans révolus au 31/12 de l'année précédant le national.**

### Catégorie JEUNES, FÉMININES, et DOUBLETES MIXTES

**ATTENTION! JEUNE = Garçon ou Fille de 11 à 16 ans (minimes et cadets) jeunes entre 11 et 13 ans  
Aucun sur classement ne sera autorisé!**

**Les poules:** Le tirage au sort détermine un tableau constitué de poules de 4, complétées s'il y a lieu de poules de 3. Les poules se jouent en deux parties et un barrage si nécessaire. Dans le cas d'une poule de trois, l'équipe exempte a partie gagnée.

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le Critérium, dénommé aussi concours Général. Les 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> de chaque poule rejoignent le concours complémentaire.

#### Le Critérium ou concours Général

- Les 1/16, 1/8 et 1/4 **se jouent le samedi**
- les perdants des 1/16 et 1/8 sont repêchés au Complémentaire.
- les 1/2 **se jouent le Dimanche matin**
- **La FINALE se joue le Dimanche après-midi**

**Le concours Complémentaire:** Réservé aux 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> des poules, il accueille ensuite les éliminés des 1/16 et 1/8 du concours Général.

- Les 1/8 et 1/4 **se jouent le samedi**
- les 1/2 **se jouent le Dimanche matin**
- **La FINALE se joue le Dimanche après-midi**

## DENOMINATION

**Le vainqueur du concours général de la catégorie Adultes UFOLEP  
reçoit la Coupe Julien GARIBALDI**

**Le vainqueur du concours général de la catégorie Jeunes  
reçoit la Coupe Roger GALLIER**

### **Catégorie SEXTETTES MIXTES (Coupe Gérard MALLET)**

Composition d'une SEXTETTE	
<b>Attention la sextette devra être composé au minimum d'un(e) jeune. (11/16 ans)</b>	
TRIPLETTE 1	TRIPLETTE 2
un Masculin + une Féminine + un Jeune ou féminine <b>M1 + F1 + J1 ou F1A</b>	un Masculin + une Féminine + un Jeune ou féminine <b>M2 + F2 + J2 ou F2 A</b>

#### **Déroulement: exemple / Sextette A contre Sextette B**

##### **1ère Phase : on joue en TRIPLETTES**

**Triplette 1:** M1+F1+J1 ou F1A de la sextette A **contre** M1+F1+J1 ou F1A de la sextette B

**Triplette 2:** M2+F2+J2 ou F2A de la sextette A **contre** M2+F2+J2 ou F2A de la sextette B

Chaque triplettes gagnantes marquent 3 points (1 point par joueur) / perdant 0

##### **2ème Phase : on joue en DOUBLETES**

**Doublettes 1:** M1 + F1 de la sextette A **contre** M2 + F2 de la sextette B

**Doublettes 2:** M2 + F2 de la sextette A **contre** M1 + F1 de la sextette B

**Doublettes 3:** J1 ou F1A + J2 ou F2A de la sextette A **contre** J1 ou F1A + J2 ou F2A de la sextette B

Chaque doublettes gagnantes 2 points (1 point par joueur) / perdant 0

##### **3è Phase : on joue en TÊTE A TÊTE (3 boules / joueur).**

**Cette troisième phase se joue que si c'est nécessaire:** les rencontrent en Tête à Tête ne se jouent pas si une équipe atteint 12 points à la fin des rencontres Triplettes et Doublettes

**TAT 1:** M1 de la sextette A **contre** M1 de la sextette B    **TAT 2:** M2 de la sextette A **contre** M2 de la sextette B

**TAT 3:** F1 de la sextette A **contre** F1 de la sextette B    **TAT 4:** F2 de la sextette A **contre** F2 de la sextette B

**TAT 5:** J1 ou F1 de la sextette A **contre** J1 ou F1 de la sextette B

**TAT 6:** J2 ou F2 de la sextette A **contre** J2 ou F2 de la sextette B

Chaque gagnant marque 1 point (1 point par joueur) / perdant 0

**En cas d'égalité (9 points pour chacune des 2 sextettes), la sextette qui totalise le plus de parties gagnées est déclarée vainqueur.**

**Le concours Général:** Il se joue par élimination directe selon la formule traditionnelle.

- les 1/8, et 1/4 **se jouent le samedi**
- les 1/2 et finales en Doublettes **se jouent le Dimanche matin**
- **La FINALE en triplettes se joue le Dimanche après-midi.**

**Le concours Complémentaire:** Réservé aux éliminés des 1/8 et des 1/4 du concours Général.

- les 1/8, et 1/4 **se jouent le samedi**
- les 1/2 et finales en Doublettes **se jouent le Dimanche matin**
- **La FINALE en triplettes se joue le Dimanche après-midi.**

##### **NB: les finales se jouent uniquement en doublettes et en triplettes.**

En cas d'égalité (6 points pour chacune des deux sextettes), la sextette qui totalise le plus de parties gagnées (3 contre 2) est déclarée vainqueur.

### ❖ TABLES DE CONTRÔLE ET RÉSULTATS

Une table de résultats est prévue pour chacune des 7 catégories.

**Aucun délai ne sera accordé pour l'annonce du score. Si après constatation de fin de partie par les arbitres et passé un délai de 5 minutes, les équipes n'ayant pas annoncé le résultat seront disqualifiées. Pour éviter toutes malversations, chaque capitaine d'équipe devra venir annoncer son résultat. Les arbitres nationaux sont chargés de constater la fin des parties.**

### ❖ LES HORAIRES OFFICIELS

#### • Le Samedi

- ✓ 8H15 : ouverture des Championnats Nationaux UFOLEP
- ✓ 8H30 à 19H : Parties de poules, 1/32, 1/16 et 1/8 (+ 1/4 pour les jeunes et les féminines)

#### • Le Dimanche

- ✓ 8H30 à 12H : 1/4 et 1/2 finales.
- ✓ 10H30 : FINALES des compétitions SEXTETTES (doublettes)
- ✓ 15H : FINALES des concours ADULTES, VETERANS, DOUBLETTES MIXTES, JEUNES,

FEMININES et SEXTETTES (phase triplettes).

**NB : La Commission Nationale Sportive se réserve le droit de modifier ces horaires en fonction des circonstances matérielles et climatiques.**

### ❖ LES TERRAINS

Les terrains sont numérotés. Chaque catégorie joue sur ceux qui lui sont attribués. Le numérotage des terrains est affiché aux tables de marque.

Sept arbitres nationaux se répartissent l'arbitrage de la façon suivante :

- un arbitre pour la catégorie triplettes ADULTES UFOLEP
- un arbitre pour la catégorie triplettes ADULTES DA
- un arbitre pour la catégorie triplettes JEUNES
- un arbitre pour la catégorie doublettes FÉMININES
- un arbitre pour la catégorie triplettes VETERANS
- un arbitre pour la catégorie doublettes Mixtes
- un arbitre pour la catégorie (deux triplettes) SEXTETTES MIXTES.

### ❖ LA TENUE

La tenue des joueurs doit être irréprochable tant sur le plan vestimentaire que sur celui du comportement ou du respect des horaires.

**Il sera strictement INTERDIT  
de fumer ou boire (sauf de l'eau) sur les terrains.**

**Tout manquement à ces règles sera frappé de disqualification immédiate.**

